



## Transfert de propriété

-----  
Par Armand

Bonjour,

Je viens de me séparer de ma partenaire avec qui j'étais pacsé sans définition du régime "matrimonial", soit, normalement, sous la séparation totale des biens.

Celle-ci refuse aujourd'hui un transfert de propriété, à savoir accepter le remboursement de la somme qu'elle a investie dans le logement acheté conjointement, que je continue d'occuper seul et pour lequel je paye les traites.

A quoi peut-elle prétendre exactement ?

Par avance, merci.

-----  
Par Tisuisse1

Voir un avocat qui constituera le dossier pour le JAF et c'est ce JAF qui tranchera.